

Des récits dans des entretiens de recherche : entre narration et interprétation

Marie Carcassonne-Rouif, Anne Salazar Orvig et Amina Bensalah

Volume 29, numéro 1, 2001

Pratiques du récit oral

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039431ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039431ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Carcassonne-Rouif, M., Salazar Orvig, A. & Bensalah, A. (2001). Des récits dans des entretiens de recherche : entre narration et interprétation. *Revue québécoise de linguistique*, 29(1), 97–122. <https://doi.org/10.7202/039431ar>

Résumé de l'article

Cet article s'intéresse aux dimensions événementielle et interprétative des récits produits lors d'entretiens de recherche clinique. Sollicités par l'enquêteur, mais surtout offerts ou indirectement induits par la dynamique du dialogue, ils sont en subordination ou en intrication avec d'autres genres (l'évaluation, l'argumentation, l'explication). L'activité narrative se transforme ainsi jusqu'à renverser interprétation et événementialité. Cette caractéristique est liée à la position énonciative de l'enquêté, et à la façon dont il appréhende l'objet et les enjeux de l'entretien. Ces passages d'un genre à l'autre et les déplacements catégoriels afférents apparaissent en effet comme autant de lieux où se manifeste le travail discursif du sujet : raconter pour l'autre devient ainsi l'occasion de réorganiser et réinterpréter pour soi les faits de sa vie.

DES RÉCITS DANS DES ENTRETIENS DE RECHERCHE : ENTRE NARRATION ET INTERPRÉTATION

Marie Carcassonne-Rouif
Anne Salazar Orvig
Amina Bensalah
Université René-Descartes (Paris V)

1. Introduction

Le genre «récit» apparaît, pour beaucoup d'auteurs, comme hétérogène en raison de la diversité de ses critères définitoires et de la multiplicité des réalisations d'une structure commune (Adam 1994, Laforest et Vincent 1996) à tel point qu'on peut, dans certains cas, s'interroger sur ses limites et se demander avec François 1993 :149 si «la transgression-dérision d'un genre fait (..) encore partie de ce genre». Mais on ne saurait considérer les genres indépendamment des «formes de vie» ou des «activités» (Bakhtine 1984, Wittgenstein 1992) dans lesquelles ils sont impliqués. Par exemple, l'inscription du récit dans le type de dialogue «entretien» (Blanchet 1997, Grossen et Salazar Orvig 1998) lui confère un certain nombre de spécificités : le discours de l'interviewé est tributaire d'un horizon responsif institutionnel, ses propos vont servir la recherche, laquelle conditionne un certain nombre d'énonciateurs absents; l'organisation du récit est également dépendante des interventions de l'interlocuteur qui orientent constamment le fil du discours; enfin ce sont rarement les événements en tant que tels qui constituent le fil conducteur de la narration. Afin de cerner ce phénomène, nous envisagerons, successivement, 1° les modes d'avènement des récits dans les entretiens; 2° les relations que ceux-ci entretiennent avec d'autres genres, tels que le commentaire, l'argumentation ou l'explication et 3° les effets que ces relations ont sur leur actualisation.

2. Présentation des entretiens

Les réflexions présentées ici sont issues de l'observation d'entretiens de recherche, provenant de trois corpus constitués dans le domaine clinique :

1°) des personnes âgées ont été interviewées alors qu'on leur demandait d'effectuer une tâche graphique (divers dessins dont un qui les représente et un d'une main) dans le cadre d'une recherche sur l'éventuelle répercussion du handicap physique sur la représentation du corps¹. Nous ferons référence à ce premier corpus sous le nom de *DESSIN*;

2°) des patients hémiplegiques, non aphasiques, âgés d'entre 55 et 79 ans, ont été interviewés dans le cadre d'une recherche sur la façon dont ils parlent d'eux-mêmes et de leur maladie². Nous ferons référence à ce deuxième corpus sous le nom de *MALADIE*;

3°) des sujets jeunes présentant des conduites diverses (anorexie, toxicomanie, conduite compulsive de moto, vols de voitures...) ont été interviewés dans le cadre d'une recherche sur les conduites de risque³. Nous ferons référence à ce troisième corpus sous le nom de *RISQUE*.

Les entretiens des corpus *MALADIE* et *DESSIN* sont menés par une seule enquêtrice, médecin neurologue dans le premier cas, linguiste dans le deuxième; ceux du corpus *RISQUE*, au contraire, par différents psychiatres ou psychanalystes. Dans les trois cas il s'agit d'entretiens semidirectifs, menés avec un canevas relativement souple de thèmes à aborder. Seuls les enquêtés du groupe *RISQUE* avaient eu communication préalable d'une liste de ces thèmes.

Malgré leurs différences, ces trois corpus peuvent être caractérisés comme des entretiens cliniques de recherche (Castarède 1983). Contrairement à l'entretien clinique à visée thérapeutique ou diagnostique, l'entretien de recherche ne répond pas à la demande d'un patient, mais à une démarche de construction de connaissances de la part de l'enquêteur (Vion 1992). Dans aucun des trois cas envisagés ici les informateurs interrogés ne sont en consultation. En revanche, ils ont été informés à l'avance de l'objet et du but des entretiens; ils sont volontaires et une règle d'anonymat leur est garantie.

1 Recherche intitulée *Autoportrait et image du corps chez des consultants âgés*, financée par l'Association Recherche et Partage, conduite par C. Morin (INSERM) (Bensalah 1996, Morin et Bensalah 1998).

2 Cette recherche, subventionnée par le Conseil Scientifique de la Faculté de Médecine Pitié-Salpêtrière (Paris VI) et par l'INSERM, a été menée par C. Morin et A. Salazar Orvig (Morin et Salazar Orvig 1996, Morin, Salazar Orvig et Piera-Andres 1993, et Salazar Orvig 1994).

3 Recherche conduite par le GRECO et financée par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Carcassonne-Rouif 1997, Carcassonne-Rouif 1996, Valleur 1994).

Les objectifs de ces recherches centrent les entretiens non pas sur un fait de société, une expérience de groupe ou un évènement notable, mais sur des aspects de la vie de chacun. Les questions «inaugurales» les situent dans le parler de soi. Les sujets sont ainsi convoqués à une position énonciative marquée par une certaine hétérogénéité, à la fois dans leur individualité :

(1) Mme C. (DESSIN)

INT- est-ce que vous aimez dessiner?

ou encore

(2) M. O. (MALADIE)

INT- (...)... bon alors je voudrais que vous me disiez un peu qu'est ce que c'est pour vous toutes... toutes ces choses... cette maladie

et en tant que témoins ou représentants d'un groupe (ciblé avec plus ou moins de précision) :

(3) M. T. (MALADIE)

INT- je voulais faire, hein. je voudrais... essayer de comprendre un peu... comment c'est... la maladie du côté des...

T- des malades

INT- du malade, hein, et pour ça j'ai besoin que vous me disiez, vous comment c'est

Cette position de témoin reste cependant toujours ancrée dans le vécu subjectif de l'enquêté, comme en témoigne ici la deuxième intervention de l'enquêtrice. Ainsi, les entretiens se caractérisent par un va-et-vient permanent entre le générique et le particulier : l'expérience particulière peut être rapportée au vécu du groupe :

(4) Mme F. (RISQUE)

Et je me suis mise à fumer beaucoup c'est quand j'étais en dépression, enfermée à l'hôpital psychiatrique, (...) j'avais pas envie de vivre, j'avais envie de rien. tout le monde fumait, j'sais pas si vous connaissez les hôpitaux psychiatriques, les salles de, de fumerie là, on est là assis, à se regarder dans le blanc des yeux à pas savoir quoi faire, puis on fume,

ou transformée en commentaire générique :

(5) M. O. (MALADIE)

O- et puis voilà, je me suis après aperçu que... je... p... parlais très difficilement et que je n'avais plus... l'usage de mes... de mon bras et de ma jambe droite et alors là, j'étais vraiment euh.<INT-hum

hum>.. on réalise pas, de toute façon

INT- ah oui?!

O- c'est après, hein, après on... vraiment on se pose des questions. et alors quand on est ignorant... on n'a même pas le sentiment de... de de de.. de de... de... de trépasser, quoi enfin de

alors que dans d'autres cas le vécu individuel peut être présenté comme exemplaire d'une assertion générique :

(6) M. M. (RISQUE)

pourtant l'héroïne est une démarche COMPLÈTEMENT PERVERSE! complètement perverse parce que, elle euh...elle...elle, elle nuit à l'entourage des gens qu'on aime. même si c'est, c'est ma mère que j'aime euh...euh, c'est la personne que j'aime le plus au monde, et ma femme, hein, j'peux pas dire si j'aime plus ma femme ou ma mère, je, je, j'veux même pas m'poser cette question, et même avec ces gens, je les fais tellement souffrir à cause de l'héroïne, et que je sens, et que j'en suis conscient que c'est une démarche perverse!

C'est à partir de ces positions énonciatives multiples que les enquêtés produisent des récits.

3. Les récits dans la dynamique des entretiens

La production de récits fait partie des attentes inhérentes à l'entretien de recherche (Vincent 1994). Toutefois, comme le montrent les différents exemples ci-dessous, ces séquences narratives forment un ensemble hétérogène du point de vue de leur conformité au prototype (Adam 1992) du récit. En effet certaines présentent une structure événementielle nette alors que d'autres, au contraire, comme l'ont évoqué Maury-Rouan et Vion 1994 et Laforest et Vincent 1996, ne correspondent pas strictement à une séquence d'événements temporellement organisés tout en présentant cependant une certaine tension. D'ailleurs, en dialogue, ce peut être le récepteur qui, à partir d'un certain nombre d'événements évoqués au passé, reconstitue une chronologie et une tension qui n'ont pas été mises en mots par le narrateur. Cette reconstitution amène, dans le langage courant, à dire de quelqu'un qu'il nous a raconté sa vie, sans qu'il y ait eu à proprement parler «récit» au sens de présence d'une trame ou de structuration chronologique.

Ces séquences narratives sont également hétérogènes quant à leur mode d'introduction dans le cours de l'échange.

3.1 Inscription des récits dans le déroulement de l'entretien

Alors que la question inaugurale des entretiens ne sollicite pas nécessairement de conduite narrative, ceux-ci sont marqués par la présence de nombreux récits. Comme l'a noté Bres 1995, ces récits peuvent être spontanément «offerts» par l'enquêté, mais ils peuvent également être «demandés» par l'enquêteur. Dans nos corpus, même si de nombreuses questions locales sollicitent des narrations (*comment ça s'est passé?*), celles-ci sont souvent directement introduites par les enquêtés. Ainsi M. T., en réponse à la question inaugurale vue dans l'extrait (3), et suite à une relance non spécifique de l'enquêtrice, fournit d'abord une reformulation-interprétation de cette question, puis le récit de son accident :

(7) M. T. (MALADIE)

INT- alors?...

T- la cause de ma maladie...

INT- oui

T- rentrant de Paris vers le vingt.. quatre.. septembre au matin, plutôt vers midi, arrivé à mon domicile... étant l'heure de midi... commençant à mettre la table, c'est-à-dire les accessoires pour déjeuner, j'ai laissé tomber une petite cuiller... à café <pause> hum... en tentant de.. la ramasser... je suis tombé... au bas de la table <renifle> et... impossible... à ce moment-là de me.. re.. relever <éclate en sanglots>

En réalité les cas de figure sont beaucoup moins contrastés. Il est rare que les récits surgissent *ex nihilo*. Ils sont induits par les relances (Blanchet 1997) de l'enquêteur :

(8) Mme C. (DESSIN)

INT- et là est-ce que vous aimeriez me dessiner quelque chose à votre goût?

D- oh j'en sais rien! je m'amuse quelquefois avec une petite fille, je lui fais des petites maisons avec des petits animaux ou des trucs comme ça, mais c'est pas...

INT- c'est votre petite fille?

D- non ce n'est pas une fille à moi parce que hélas j'ai pas eu d'enfants. je les adorais, puis là on s'est j'allais voir des docteurs, puis eh bien non, il n'y a rien de spécial et puis un jour un docteur, y a j'avais déjà plus de 37-38 ans, j'avais des règles affreuses, depuis l'âge de 10 ans, j'étais réglée avec des inondations, le docteur trouvait ça

très bien et personne ne s'en occupait. puis il y en un a qui s'en est occupé et qui a trouvé que j'avais un fibrome et il était trop tard pour être opérée et avoir un enfant, de toute façon c'était trop tard, autrement moi j'adore les enfants, j'ai dans ma maison des petites voisines, je les emmène promener, je joue avec elles. je fais le singe quand elle est dans sa baignoire, elle me met plein de savon sur la figure... enfin vous voyez pour les enfants ça a été dommage si vous voulez que:::pfff. la vie c'est comme ça, on n'y peut rien

Ici, l'expression de l'interprétation de l'enquêtrice (*une petite fille impliquerait pour celle-ci un lien de parenté avec l'enquêtée*) suscite de la part de Mme D. une rectification, puis un récit (dont la fonction explicative est évidente). Dans d'autres cas, une simple reprise, sous forme interrogative, le déclenche :

(9) Mme L. (MALADIE)

L- (...) c'est pénible parce que ça vous prend comme ça d'un coup
<INT-oui> et puis... sans savoir... pourquoi, quoi

INT- sans savoir pourquoi?

L- oui, j'étais en Afrique chez une... chez ma fille

INT- oui

L- puis le matin, je me suis réveillée paralysée, hémiplegique

Ainsi, les récits ne sont ni véritablement offerts ni véritablement demandés mais, le plus souvent, indirectement induits par les interventions de l'enquêteur. Ils répondent aux attentes du genre «entretien», sans que l'enquêteur ait besoin de déployer des stratégies spécifiques d'interrogation.

Il ne faudrait pas considérer ce phénomène comme totalement asymétrique. Car de même que l'enquêté est amené, par le jeu des relances, à produire un récit, l'enquêteur est aussi souvent conduit à solliciter un récit du fait des éléments d'information qui lui ont été fournis et qui suscitent sa curiosité :

(10) Mme G. (DESSIN)

INT- les lunettes que vous avez, pour dessiner ça vous suffit?

G- je mets des lunettes depuis l'âge de quarante ans

INT- Vous n'avez pas de problèmes particuliers?

G- ce n'est pas un très gros problème, c'est une adaptation entre les deux yeux, je n'ai pas de cataracte, je n'ai pas de défaut, pas de trucs (?) et heureusement pour moi. tant de gens ont des problèmes plus importants, mon seul problème, c'est mon dos, mais enfin tout le monde a mal au dos maintenant surtout quand on a porté des enfants, tout ça c'est terrible

INT- vous avez eu beaucoup d'enfants vous-même?

G- non honnêtement, j'en ai pas eu. quand je me suis mariée, mon mari avait une fille dont la maman était morte (...) donc sa maman est morte en la laissant au monde et on me l'a apportée avec quelques prématurés, il y avait un jumeau qui était mort avec qui a causé des problèmes et je l'ai élevée de si longue vie, j'ai rencontré mon mari comme ça. c'est un roman mais c'est la vérité. et c'est devenu ma fille, elle est ma fille, elle n'a pas d'autre mère puisqu'elle n'a pas connu la sienne. à trois ans, je me suis mariée avec son papa et elle est devenue ma fille vraiment. j'ai fait vraiment comme si c'était ma fille et elle aussi elle disait «maman», elle n'a eu aucun problème.

Cet exemple montre bien comment c'est l'enquêtée qui conduit l'enquêtrice à produire une relance, menant à son tour vers la production d'un récit, alors que la question initiale s'inscrivait dans un tout autre domaine, l'exploration de la latéralité. On sait que la production même du récit fait l'objet de négociations, sa validité interlocutive est soumise à un accord des interlocuteurs (Sacks 1974, Jefferson 1978, Bres 1995). Or, tout se passe ici, au contraire, comme si certains mouvements dialogiques fonctionnaient non seulement comme des annonces ou des demandes indirectes d'autorisation à raconter, mais davantage comme des amorces, voire des appâts, attirant l'autre dans un nouveau thème et une nouvelle conduite discursive. Dans tous les cas, ces exemples constituent des illustrations de ce que François 1982 appelle l'efficacité du dialogue. Il ne s'agit pas seulement d'une coconstruction coordonnée. Cette production discursive est issue de la rencontre des interlocuteurs et n'aurait pas été produite par chacun pris séparément.

3.2 Intrication du récit à d'autres genres

Par ailleurs, les récits dans l'entretien de recherche semblent remplir des fonctions diverses : ils peuvent être véhicule d'argumentation, d'illustration ou encore de mise en valeur d'un acteur (Bachmann 1977, Boutet 1994, Lacoste 1986, Vincent 1994). La narration peut apparaître comme support ou encore comme élément subordonné à d'autres genres :

(11) M. R. (RISQUE)

R- pour vous dire qu'on [moi et mon frère] s ressemble tellement, qu'on a qu'un compte en banque pour deux. ouais. pour vous dire à quel point ça va quoi. ça veut dire quand j'suis ici lui il peut r'tirer d'l'argent d'mon loyer et puis lui quand il est ici j'peux y aller

retirer quoi. le banquier il nous connaît tellement que... ça pose aucun problème.

INT- vous faites un vrai couple.

R- ouais euh, disons pas un couple quoi mais, deux bons frères quoi...hum. un jour ils ont voulu nous séparer. on m'a mis à Perpignan, et lui dans les Vosges. ben deux jours après on était à la Gare de Lyon ensemble. ouais, ça c'est... et pourtant on savait pas où est-ce qu'on était l'un et l'autre hein. j'veux dire c'est au commissariat l'éducateur bon il est v'nu m'chercher, ils m'ont emmené là-bas dans Perpignan, et lui dans les Vosges. et on savait pas où on allait s'trouver l'un l'autre quoi. et deux jours après on s'est quand même retrouvés à la Gare de Lyon. j'veux dire c'est...

INT- il y a une complicité totale alors? vous connaissez les goûts, les pensées, les désirs l'un et l'autre?

Ici le récit sert de support pour l'argumentation et/ou la démonstration de la complicité du locuteur avec son frère : la dernière intervention montre d'ailleurs que le récit servant l'argumentation a permis l'adhésion de l'interlocuteur à la thèse «je ressemble beaucoup à mon frère».

Dans d'autres cas, l'intrication à d'autres genres (explication, justification, évaluation, argumentation, interprétation) est telle qu'on ne peut déterminer lequel domine. Notons d'ailleurs que le problème des frontières entre ces différents genres a déjà été souligné. Par exemple, les définitions «idéales-typiques» (Perelman 1989) de l'argumentation et de la justification ont été remises en cause. Oléron 1983 conteste ainsi l'idée de présenter la justification comme rétrospective, et l'explication et l'argumentation comme prospective. Borel constate, quant à elle, que «la frontière est floue entre expliquer ce que l'on fait, le motiver, le justifier : le "explique-toi" englobe toutes ces démarches». (Borel 1981 : 21).

Un discours est, en effet, bien souvent caractérisé par un mélange de «micro-genres» différents (même s'il peut y avoir dominance de l'un sur les autres) : ainsi, une explication (argumentation, interprétation) pure ou un récit pur sont assurément moins courants qu'un mélange d'explication et d'autres types d'organisations discursives ou qu'un mélange de récits et d'autres types d'organisations discursives. Par exemple, Lacoste 1986 : 58 a remarqué dans une interview sur les conditions de travail d'une ouvrière, d'une part, que «dans certains passages, l'évocation de l'accident peut ne pas dépasser une ou deux propositions insérées dans l'argumentation» et surtout, d'autre part, que dans d'autres cas : «récit et commentaire sont amalgamés : c'est le même énoncé — à l'irréel — qui argumente et renvoie au monde raconté». Les exemples que nous allons

commenter ici concernent des cas où la dominance d'un genre sur l'autre n'est pas décidable.

3.2.1 Entre raconter et argumenter

L'aspect argumentatif des récits apparaît à chaque fois que le locuteur donne l'impression de vouloir convaincre l'autre, ce qui correspond à la façon dont Perelman et Olbrechts-Tyteka 1970 : 18 définissent l'argumentation : «l'ensemble des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses que l'on présente à leur assentiment».

(12) M. O. (MALADIE)

- o- et j'ai des... j'ai tellement d'exemples autour de... proches... de gens qui autour de moi m'ont... même dans ma... je... je revois pas mal de gens qui ont mon âge... dans ma promotion de Centrale <INT-oui > j'en ai 3 ou 4 qui ont eu des pépins du même ordre <INT-ah ah....> et que je ne savais pas <INT-hum hum>... et qui ont bien récupéré... donc euh... je me dis qu'il y a pas de raison <INT-hum hum> s'ils ont récupéré, moi, je peux le faire aussi.

Ici un mini-récit apparaît comme un argument clair pour soutenir la façon d'envisager le futur. La relation entre l'un et l'autre est d'ailleurs explicitement marquée par le locuteur : *donc euh... je me dis qu'il y a pas de raison.*

3.2.2 Entre raconter et justifier

Le récit vient aussi souvent justifier un faire ou un dire. La justification donne les raisons de ce qui a été dit sans avoir le caractère persuasif de l'argumentation. Perelman insiste sur le fait que

toute justification relève de la pratique, car elle concerne essentiellement une action ou une disposition à agir : on justifie un choix, une décision, une prétention. Cela est vrai même lorsque, apparemment, la justification s'applique à un agent ou à une proposition (...); en justifiant une proposition ou une règle,⁴ on justifie le fait d'y adhérer ou de l'énoncer; c'est toujours un raisonnement qui concerne le comportement d'un agent.

Perelman 1989 : 197

4 Les «règles» dont parle ici Perelman rejoignent en partie ce que Genette 1969 nomme «opinion du public» et ce que Bakhtine 1977 nomme «idéologie» : «c'est-à-dire un corps de maximes et de préjugés qui constitue tout à la fois une vision du monde et un système de valeurs». De ce point de vue, on peut dire que tout discours contient du générique qui n'est pas argumenté.

C'est ainsi que l'on peut lire l'extrait suivant :

(13) Mme G. (DESSIN)

INT- vous venez ici pour quelle consultation?

G- <hésitante>eh bien écoutez... je si j'étais v'nue pasque j'avais des problèmes d'oreille, il y a euh 4 et 2 ans, pour faire des examens d'audiométrie et puis là je suis venue pour faire un examen un p'tit peu général parce que j'étais extrêmement fatiguée et pas bien dans ma peau. mais heu j'ai un- fils qui s'est suicidé y a 3 ans et je m'en remets très mal. <INT-hum hum> et, je me demandais si c'était, les difficultés si voulez qu'j'ai, si c'était psychosomatique ou physique. et bon je m'étais dit que c'était... bon de faire un bilan. c'est psychosomatique <rire gêné> <INT-hum hum> voilà!

Dans cet exemple les éléments narratifs véhiculent une double justification : celle de savoir pourquoi Mme G. s'était dit que c'était bon de faire un bilan et celle de savoir pourquoi elle en a fait un.

3.2.3 Entre raconter et évaluer

Les relations entre commentaire (ou évaluation) et narration sont plus enchevêtrées encore que dans le cas de l'argumentation ou de la justification. En effet, il s'agit là d'une composante fondamentale du récit (Labov 1978). Le récit est lui même évalué dans l'interlocution. Mais en même temps, il peut venir appuyer une modalité appréciative, comme dans l'exemple suivant :

(14) M. T. (MALADIE)

INT- mais vous dites que c'est des parties sensibles qui sont atteintes par exemple la vessie...

T- c'est-à-dire la vessie.. la verge, quoi, chez l'homme

INT- oui

T- on a dû me faire deux ponctions pas... deux.. trois... po...ponctions... ah oui dans la vessie euh...

INT- des ponctions?

te- oui, c'est ça, quand même?

INT- comment ça s'est passé?

te- ah pas ponction.. -ah ça c'est dur, vraiment chez l'homme c'est dur..- non c'est pas ponction, ponction, c'est ponction lombaire... non, c'est pas ça

INT- c'est un sondage?

te- c'est dans la verge pour aller jusque dans la vessie..

INT- ah d'accord...

(...)

T- alors on a fait cette chose-là, (...) trois sondages à... l'une à la file de l'autre

INT- comment ça à la file, le même jour?

T- oui, et quand c'était fini, on a recommencé une deuxième fois et une troisième fois. alors croyez-moi, madame!

INT- et on a recommencé plusieurs fois... parce que ça marchait pas bien ou...

T- ben oui, parce qu'il devait y avoir au bout entre... la verge et le... la.. la vessie, une petite peau en somme qui fait peut-être <INT-hum hum>... qui s'entrouvre quand on urine et qui se referme après, quoi... alors, à la suite, elles sentaient bien les infirmières, une résistance, elles ont quand même pas... ça, c'est vraiment pénible, et ce qui est encore plus pénible, c'est quand on veut uriner après, alors, ça c'est... c'est à hurler... hurler, pas crier, hurler, c'est plus humain tellement c'est...

Dans cet exemple, on a une double subordination : l'évaluation initiale (*les parties sensibles, c'est dur*) est justifiée par le récit, mais le récit est lui-même fortement évalué, avec un jeu entre évaluation externe et interne (Labov 1978).

3.2.4 Entre raconter et expliquer

Dans d'autres cas, c'est la causalité des événements rapportés qui est mise en avant. Dans l'exemple suivant, M R. explique, dans un mini-récit autobiographique, comment lui et son frère en sont arrivés à voler des voitures :

(15) M. R. (RISQUE)

INT- et vous vous avez appris, vous avez pris goût à ça avec votre frère ou tout seul?

R- oui, disons que si vous voulez, bon, on était tout seuls dans la rue en étant petits, on a fait de foyer, de foyer en foyer, on s'est fait jeter de partout, de famille d'accueil en famille d'accueil, pareil...

INT- oui.

R- non ben pour manger et tout ça on volait, pis c'est comme ça qu'on a appris quoi. on s'est mis dans les trafics de voitures et puis...terminé. on volait des voitures sur commande et puis, on les revendait.

L'intrication de l'évènementialité et de l'explication est tout à fait frappante : les faits qui sont présentés de manière chronologique sont en même temps explicatifs de la situation actuelle de M. R. et de son petit frère.

Dans d'autres cas, le locuteur peut confronter plusieurs explications possibles. Ainsi, Mme F. est amenée à dire qu'elle est venue à Paris faire ses études de diététicienne. A cette occasion, elle introduit deux explications des causes éventuelles de l'anorexie : ses parents et une prédisposition. La première est présentée de manière explicite comme relevant du discours transmis, discours doxique sur les rapports entre conflit familial et anorexie; la seconde est présentée comme relevant du discours de «je», c'est-à-dire d'un discours expérientiel particulier :

(16) Mme F. (RISQUE)

F- j'suis partie à Paris, donc mes parents me surveillaient plus c'était un moyen de leur échapper aussi à mes parents qui étaient quand même très présents dans ma maladie.

INT- ils étaient très présents dans votre maladie?

F- oui, c'est sûr que ma mère était très effrayée; parce qu'on sait que dans l'anorexie mentale, y a toujours un conflit avec les parents. ça, ils le savaient, ils étaient pas, on a eu beaucoup d'entretiens avec les psychiatres, et ma mère savait qu'il y avait un rapport mère enfant-mère enfant qui n'était pas résolu. c'est vrai qu'ma mère était très autoritaire. moi c'est la question que je me suis posée de des, mes parents ont eu quatre enfants. j'étais la troisième. on a tous eu la même éducation. mes parents étaient très rigoureux là-dessus. l'un n'avait pas plus que l'autre. donc j'me suis toujours posé la question, pourquoi moi j'étais malade alors que ma soeur et mon frère, qui ont eu exactement les mêmes conditions d'éducation que moi, n'ont pas été malades. bon finalement c'est pas rien que la faute de mes parents. c'est aussi une prédisposi, une prédisposition. parce que mes parents, ma soeur aurait très bien pu être aussi malade si, comme on a eu la même éducation.

Mme F. ne donne pas tout de suite son point de vue, mais le présente sous la forme d'une question, laquelle est introduite par deux énoncés métadiscursifs : *moi c'est la question que je me suis posée de des, donc j'me suis toujours posé la question, pourquoi moi j'étais malade*. Elle introduit au préalable l'arrière-fond à connaître sous la forme d'une évocation du passé : *mes parents ont eu quatre enfants. j'étais la troisième. on a tous eu la même éducation. mes parents étaient très rigoureux là-dessus. l'un n'avait pas plus que l'autre*. Mme F. donne pour finir une réponse : *bon finalement c'est pas rien que la faute de mes parents. c'est aussi une prédisposi, une prédisposition*. Les termes introducteurs *bon* et *finalement* sont en affinité pour introduire la «reconsidération

interprétative» par rapport au jugement énoncé précédemment et présenté comme relevant de la doxa («j'ai fait une anorexie à cause de mes parents»).

3.2.5 Le récit générique ou de l'habituel : formes extrêmes de l'intrication des genres ?

Ces diverses figures du mélange des genres correspondent à la mobilisation par les locuteurs de la narration comme moyen — ou source — d'arguments, exemples, explications de ce qu'ils sont en train d'avancer. Toutefois, ces mouvements ne relèvent pas uniquement d'une simple combinaison du récit et des autres genres, ni du fait que le récit apparaîtrait comme le vecteur privilégié des autres genres. Le récit, pris dans ces relations de subordination ou d'intrication réciproque, se trouve lui-même modifié, se teintant des caractéristiques des autres genres, en adoptant les catégories et les modalités. Ainsi, dans certains cas, la dimension itérative du récit de l'habituel prend le pas sur le rappel des expériences passées. On a donc du «raconter/expliquer» qui présente certes une certaine structure événementielle, mais surtout qui est ancré dans l'actuel :

(17) M. M. (RISQUE) à la suite de l'extrait (6)

- et que j'en suis conscient, que c'est une démarche perverse! à chaque fois que j'vais à Stalingrad, que j'prends ma voiture, et que j'bouchonne pendant une heure dans l'périf, dans ma tête je sais que j'vais là-bas et que j'vais faire du mal, à ma mère, et qu'j'vais faire du mal, à ma femme. mais je le fais, quand même. c'est complètement perverse. et je crois que là intervient une force, euh, du mal, exté-rieure... parce que...ou alors je, ou-ou alors je suis vraiment un être, faible. peut être, peut être que je suis en quelque sorte, tout simplement, un être très faible. qui qui a, qui n'a pas d'volonté! parce que quand je fais le, le, la balance entre euh, tu vas t'faire un shoot et, et c'que ça va t'apporter, et le mal que j'vais faire aux gens qu'j'aime, bon ben c'est clair hein. on sait où la balance... euh, ben la balance va pencher. mais euh. malgré tout j'y vais quand même! il m'est arrivé peut-être une ou deux fois, de faire demi-tour. et puis d'y retourner. plus tard. c'est-à-dire que...après une une, une période de de de cogite atroce, finalement j'y vais. je vais chercher ma poudre, et j'me fais mon shoot. c'est peut-être pas tout ça qu'vous voulez entendre?

Dans d'autres cas, c'est un «récit générique» qui est construit. En effet, les segments discursifs considérés présentent une certaine structuration

évènementielle, mais sont rapportés à des actants génériques, typiques ou indéfinis (*on, vous, le type*) et ne sont pas localisables dans le temps. Dans certains cas, ils peuvent correspondre à des évènements susceptibles de s'être répétés :

(18) M. R. (RISQUE)

R- et puis j'vous dis ça va tellement vite. trente secondes, si l'type il m'voit d'la chambre de chez lui il a pas l'temps d'descendre que vous êtes déjà parti avec la voiture alors... c'est sûr que quand c'est la première fois euh, et il vous voit euh, là vous avez peur vous dites : «oh là là, j'suis pris la main dans l'sac», euh, vous vous sauvez. mais faut pas s'sauver quoi, faut s'enfermer dans la voiture... ouais...

Dans d'autres cas, au contraire, les évènements sont probablement ou nécessairement uniques :

(19) M. O. (MALADIE)

O- bon ben c'est pas amusant, hein!

INT- oui

O- quand vous passez la nuit à la Salpêtrière... avec... dans une chambre à quatre avec... à côté de vous un type qui n'arrête pas d'hurler toute la nuit <INT-oui> et qui a couronné ça sur le coup de trois heures du matin en tombant par terre, enfin vous voyez le...<INT-oui> le genre de sport <INT-oui>... euh... ça vous remonte pas tellement le moral!

Enfin, on assiste à des mouvements de transformation de l'évènement particulier en trait générique :

(20) M. T. (MALADIE)

INT- mais est-ce que vous croyez que... que c'est toutes les artères en général ou est-ce qui, y a une... partie du corps spéciale qui... a des artères en très mauvais état.

T- bon, le monsieur qui m'a fait... pareil c'est... c'est pas un électro...

INT- oui

T- alors vous entendez le bip bip bip qui... qui est prolongé ou moins <INT-oui> et puis ça fait un graphique, quoi sur un...<INT-oui>... alors tout autour du cou là <INT-oui> ici... c'était pas la m...malgré qu'on est des novices on est allongé là, ben on sent... on entend bien que c'est pas le même bip bip qui se fait... quand c'est quelque chose certainement qui est plus atteint, une artère qu'est plus atteinte que l'autre, voyez. <INT-hum hum>.. là dans les yeux, dans le coin des yeux là

Ce qui commence par un énoncé ancré dans l'expérience particulière (*le monsieur qui m'a fait*) se transforme en codage générique, probablement en raison du basculement provisoire dans le métalangagier (*c'est pas un électro*) et de la visée explicative induite par la question de l'enquêtrice. M. T. ne raconte pas explicitement son expérience lors de son examen et pourtant les différents énoncés sont organisés temporellement (on pourrait les reformuler au passé et en *je*). La formulation générique vient servir avec plus de force que ne l'aurait fait un récit au passé l'explication fournie à l'interlocutrice. C'est surtout autour du jeu entre sa position de «novice» et celle de «témoin» de l'examen que M. T. fonde la validité de sa déduction. Par ailleurs, *on* et *vous* sont en même temps interprétables comme renvoyant à l'énonciateur (Morin et Salazar Orvig 1996, Salazar Orvig 1994, 1999). On a ainsi affaire à des discours qui se présentent comme génériques tout en renvoyant à des expériences exclusivement particulières (voir aussi les extraits 5 ou 21).

On peut assister dans le décours même d'un entretien à des mouvements de «généricisation». C'est le cas pour M. T., qui fournit successivement cinq versions de son accident vasculaire cérébral. En voici trois

(21) M. T. (MALADIE)

VERSION 1

T- rentrant de Paris vers le vingt.. quatre.. septembre au matin, plutôt vers midi, arrivé à mon domicile... étant l'heure de midi... commençant à mettre la table, c'est-à-dire les accessoires pour déjeuner, j'ai laissé tomber une petite cuiller... à café <pause> hum... en tentant de.. la ramasser... je suis tombé... au bas de la table <renifle> et... impossible... à ce moment-là de me.. re.. relever <éclate en sanglots>

INT- impossible de vous relever?

T- de me relever <sanglots> ni sur une jambe ni sur l'autre

INT- comment?

T- ni sur une jambe ni sur l'autre

INT- ni sur une jambe ni sur l'autre.. bon

T- <inaudible>

INT- toutes les deux?

T- toutes les deux. ma femme s'étant précipitée, elle m'a allongé sur le divan... <sanglote>

(...)

VERSION 2

T- (...) on est au... tranquilles et tout... à part... à part un ou deux voyages, si je viens 3 ou 4 fois à Paris c'est tout dans l'année voir mon fils

<se racle la gorge> et c'est... c'est en revenant de... de... de Paris y a... y a... y... a le 24 septembre que ça m'a pris en revenant à la maison <INT-hum hum> et c'est foudroyant c'est... c'est... c'est incroyable <INT-oui> quelques secondes, bon... vous vous bais... vous vous baissez pour ramasser par terre tac... vous vous retrouvez à plat ventre, s'agripper à la table, c'est une table comme ça, impossible de s'agripper à une chaise, la chaise elle se sauve devant vous, forcément <INT-hum hum>... retomber sur ses genoux... essayer de se ragripper de... un genou par terre et puis... cette fois ci vous retombez sur l'autre. un côté ça répond plus, l'autre côté ça répond plus non plus!... puis alors ben tout... tout... la parole, enfin là... là dessus j'ai pas été... trop handicapé. mais paraît-il que certaines personnes ils en perdent presque une partie de la parole <INT-ah oui>. mais ma femme elle m'a toujours parlé. elle m'a emmené à l'hôpital et puis dans l'ambulance elle m'a toujours parlé.

(...)

VERSION 5

INT- c'est un p... c'est un premier coup dur, quoi

T- pour ça c'en est un de coup dur, ça c'en est un parce que... je vous dis... en quelques secondes, je ne sais même pas si on peut parler de secondes.<INT-ben oui>.. un trou noir, crac vous v'là par terre... pas plus à droite qu'à gauche, si on vous met sur une chaise, si on vous retient pas vous retombez... bon on m'a allongé sur le divan, moi, chez nous bon ben ma femme était à côté... y avait un voisin qu'était... parce qu'elle pouvait pas me relever et...

On peut s'interroger sur le sens de ces réitérations. En effet, si on admet avec Bres 1995 que le partage inégal de la connaissance de l'évènement constitue un principe régissant la production narrative dans le dialogue, le retour sur le même devrait ôter là tout intérêt au récit, et donc mettre en péril sa raison d'être dialogique. Certes, la reprise pourrait correspondre à une insistance : ce serait au contraire parce qu'une information n'a pas été prise en compte, reçue ou suffisamment appréciée que le locuteur la présenterait à nouveau. Sans exclure totalement cette possibilité, les reformulations auxquelles nous avons affaire ne semblent pas relever de ce cas de figure. Au contraire, la construction du discours second est fonction de la première occurrence : indépendamment des nouveaux détails que chaque version apporte, les éléments centraux du récit de l'AVC sont formulés une première fois au passé, ancrés temporellement et repris dans les versions ultérieures sur un mode générique. Cette reprise semble

ainsi renvoyer à ce partagé préalable, en particulier par le fréquent recours à des formulations en *quand on* ou *quand vous*⁵.

Drescher 1996 a étudié, à propos d'autres types de corpus, des mouvements de paraphrase et d'énallage généralisants comparables aux cas que nous venons de mentionner. Elle évoque des fonctions telles que le marquage de l'organisation des discours, pour les paraphrases, et le ménagement de la face pour les énallages. En outre, ces derniers auraient comme effet de multiplier les perspectives narratives. On peut se trouver d'accord pour donner à ces énallages une certaine fonction de ménagement de la face. Dans une recherche antérieure (Morin et Salazar Orvig 1996, Morin, Salazar Orvig et Piera-Andres 1993), il a été mis en évidence chez les patients hémiplésiques une corrélation très claire entre le recours à *on* et *vous* et des énoncés évaluatifs portant sur eux-mêmes. En revanche, dans nos corpus et du fait même de la potentialité de ce type de marques linguistiques, les énoncés génériques ne se situent pas nécessairement en position de clôture d'un segment discursif. Au contraire, ils peuvent surgir en lieu et place du discours particulier. Ils correspondent donc plutôt à une autre façon de considérer un événement ou une expérience donnés.

On pourra remarquer dans l'exemple (21) que, hormis la première, ces versions de l'AVC s'inscrivent dans une démarche explicative. Dans ces cas, le sujet répond à des questions sur ce qu'il a ressenti à ce moment-là ou bien il reconsidère sa vie (version 2, par exemple) pour essayer de comprendre les causes de son drame. Ainsi, à l'occasion du dialogue le sujet «ressasse» un certain nombre de faits qu'il pose comme une rupture dans son vécu et cherche d'une certaine façon à les expliquer, à les réinterpréter.

C'est aussi le cas de Mme F., qui donne à quelques minutes d'intervalle deux versions d'un même fait :

(22) Mme F. (RISQUE)

F- donc j'étais très masculine. je croyais qu'c'était parce que j'aimais et finalement en moi-même je me suis révoltée contre ça parce que finalement j'étais très féminine au fond de moi-même.

(...)

F- ce que j'aimais pas chez moi quand j'avais maigri, c'est que j'avais des muscles partout j'avais des gros bras, j'ai tout perdu d'ailleurs, et, j'étais très musclée, j'avais des épaules très costauds parce que j'avais fait de la natation, j'avais des muscles de vélo énormes, parce que j'faisais beaucoup de bicyclette, donc j'étais très musclée, très

5 Un certain nombre d'indices (déictiques, par exemple) montrent que ces versions génériques restent ancrées dans la référence spécifique (Salazar Orvig 1994, 1999)

masculine. et ça je crois qu'ça plaisait pas aux hommes. c'est pour ça que j'ai voulu changer

Comme on peut le remarquer, Mme F. propose deux appréciations, chronologiquement disjointes, du fait d'être «très masculine» et deux explications de son changement. La deuxième apparaît cependant comme une reconsidération, à distance, de son changement. Et c'est à travers la narration que cette reconsidération est élaborée.

4. Récit et interprétation

Nous avons pointé dans les trois types d'entretien de recherche les aspects suivants, relatifs aux narrations : les déplacements fréquents dans l'actualisation référentielle (du passé au présent, du particulier au générique), les mouvements de réélaboration ou de reformulation d'un même événement, l'importance d'une véritable intrication des genres et non pas des relations de simple subordination. Ces mouvements donnent une coloration particulière au récit, créant même parfois un renversement des relations entre événementialité et dimension interprétative. On voudrait revenir, dans ce dernier point, sur la façon dont l'inscription dans l'entretien induit une certaine forme de narrativité.

Nous avons postulé en introduction que le jeu de langage que nous appelons récit ou narration n'est pas un genre homogène. Ses variantes sont liées par ce que Wittgenstein 1992 appelle des ressemblances de famille (voir aussi Adam 1994). Cependant, si l'on va jusqu'au bout de ce postulat, l'idée même de noyau prototypique pourrait être mise en cause. C'est un peu dans ce sens que vont Maury-Rouan et Vion 1994 et Laforest et Vincent 1996. Nous avons aussi postulé qu'aucun genre ne saurait être considéré en dehors de son inscription dans une activité donnée.

Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres du discours.

Bakhtine 1984 : 265

Même si on peut faire référence à des «types relativement stables», on ne saurait considérer ceux-ci indépendamment des «sphères d'activité». Ainsi, l'idée de Wittgenstein selon laquelle il y aurait d'innombrables sortes de phrases, donc de discours, n'est pas aussi saugrenue que le prétend Searle 1982. Comme l'a montré Levinson 1992 à propos des caractéristiques définitoires de la question, le prototype en tant que modèle unique et décontextualisé ne soutient pas la confrontation à la diversité des activités discursives et sociales.

Ainsi, l'entretien de recherche clinique induit un mode particulier d'évocation de l'expérience personnelle. On peut dès lors se demander en quoi 1° certaines des caractéristiques du récit; 2° la relation interlocutive et la position énonciative des enquêtés; ou, encore, 3° les thèmes évoqués favorisent ce mode particulier de construction discursive. Ce qui, en retour, nous amènera à nous interroger sur la signification du «se raconter».

4.1 Tension, cohérence et vraisemblance dans le récit

Réexaminons tout d'abord certaines caractéristiques du récit. En effet, on peut rappeler qu'au delà des conditions minimales de permanence des actants et de succession des événements, le récit est fondé sur une tension :

il faut que cette temporalité de base soit emportée par une tension : la détermination rétrograde qui fait qu'un récit est tendu vers sa fin (t+n), organisé en fonction de cette situation finale.

Adam 1992 : 46

Ricoeur 1983 et Bres 1994a incluent eux aussi dans la définition du récit la dimension configurationnelle en le présentant en même temps comme une possibilité de donner une forme concrète et manipulable au temps, et cela avant tout parce qu'il permet la «structuration» («mise en intrigue» chez Ricoeur, «mise en ascendance» chez Bres) des événements :

Si, selon la belle formule de Ricoeur, le récit est le «gardien du temps», c'est selon moi principalement au titre de la mise en ascendance : par l'acte de narration, le temps qui emporte inexorablement vers le passé qui efface et déréalise est inversé en temps du désir en quête de réalité : le temps ascendant de l'agir. (...) Le récit donne sens (= signification) parce qu'il donne sens (= direction ascendante).

Bres 1994b : 56-57

Ainsi le locuteur attribue ou dessine un sens, une orientation aux faits et événements mis en mots : les événements successifs doivent pouvoir être saisis ensemble :

suivre le déroulement d'une histoire (ordre chronologique), c'est déjà réfléchir sur les événements en vue de les embrasser en un tout signifiant (ordre configurationnel) par un acte de jugement réflexif.

Adam 1984 : 17

L'explication (explicite ou implicite) apparaît ainsi comme un aspect fondamental et inhérent à la conduite narrative. Genette 1969 l'a vu, qui propose une typologie des récits en fonction du degré d'explication qu'ils comportent.

Les mouvements qui tendent à rendre «vraisemblables» les conduites des personnages (par exemple l'abondance de connecteurs tels que *parce que*, *car* ou *donc*) soulignent selon Genette ce qu'elles voudraient masquer : «l'arbitraire du récit». Cette notion de vraisemblable est au contraire pour Bruner 1990 une catégorie anthropologique fondamentale. Sa fluctuation ne remet pas en cause le genre récit, mais lui donne au contraire un rôle de négociateur des significations communes dans la vie sociale :

la fonction de l'histoire est de trouver une intention qui atténue ou au moins rende compréhensible une déviation par rapport à un élément culturel canonique. C'est cela qui donne à l'histoire son caractère vraisemblable.

Bruner 1990 : 63

En transposant cette réflexion aux autobiographies, il constate que

les épisodes narratifs qui composent le récit d'une vie sont de structure typiquement labovienne, avec une stricte conformité à la séquence et à la justification par l'exceptionnel. Mais l'histoire dans son ensemble révèle un tissage rhétorique très fort, comme s'il s'agissait de justifier pourquoi il était nécessaire (non pas causalement, mais moralement, socialement, psychologiquement) que la vie prenne ce chemin et pas un autre.

Bruner 1990 : 130-131

De même, les récits et les éléments narratifs produits dans le cadre de nos entretiens répondent, en première instance, à une logique explicative-justificative. Les sujets reprennent les différents événements de leur vie en cherchant à leur donner un sens. C'est le propre de la «mise en intrigue» que de reconstituer une cohérence qui peut être effectivement sociale, ou psychologique... ces entretiens nous donnent à voir les sujets en train de construire ou chercher à construire cette cohérence⁶.

4.2 Relation interlocutive et position énonciative des enquêtés

Toutefois, nos mouvements discursifs sont différents selon la personne à laquelle nous nous adressons ou selon la situation dans laquelle nous nous trouvons.

On peut se demander, en effet, ce qui distingue les récits produits dans le cadre de l'entretien de recherche de ceux qui surgissent dans une conversation entre amis ou dans celui d'une enquête sociolinguistique. Dans le premier cas, le récit s'inscrit dans une relation symétrique et souvent dans un rituel d'échange de confidences (Traverso 1996); il correspond ainsi à un mouvement de «dé-

⁶ On peut penser également ici à la relation entre la mimésis I et la mimésis II chez Ricoeur 1983.

voilement de soi» et d'enrichissement d'un savoir partagé centré sur les participants et leur connaissance mutuelle. Dans le second cas, les récits répondent au contrat sous-jacent de produire du discours. Comme l'a dit Drescher, l'entretien sociolinguistique ne présente pas de véritables enjeux (sauf ceux qui régissent toute rencontre entre deux individus). Les récits sont ainsi plus facilement «offerts» à l'interlocuteur, comme le dit Bres, et présentent un caractère un peu «gratuit».

En revanche, dans l'entretien de recherche comme dans l'entretien clinique d'ailleurs, les rapports à l'autre, à son propre discours et à l'expérience mise en mots se dessinent autrement. Les interventions de l'enquêté sont doublement déterminées. L'enquêteur cherche à saisir, à travers le discours de l'enquêté, la façon dont celui-ci construit ou se représente un objet ou phénomène donné. La prégnance d'une telle visée met l'enquêté dans une relation particulière à soi et à l'expérience mise en mots. En ayant à l'horizon les énonciateurs institutionnels et en étant impliqué dans le travail d'interprétation de la demande et des relances de l'enquêteur, l'enquêté se place dans une démarche elle-même compréhensive : il est amené à s'interroger sur son vécu. En effet, son discours se caractérise, entre autres, par la propriété «que Meyer 1981 appelle plutôt "problématisé" et Laplanche 1987 "auto-théorisé" — dans la mesure où il tend à répondre à ses propres questions et ainsi à auto-entretenir sa propre production» (Blanchet 1997 : 14). Ses interventions ne peuvent de ce fait s'inscrire dans une linéarité informative. Elles se situent au contraire dans une dynamique qui dépasse la pure narration pour s'inscrire sous le signe de l'explication, voire de l'interprétation. Ce serait ainsi le caractère asymétrique de la relation qui amènerait l'enquêté à dépasser le discours du particulier.

Dans le cas de nos corpus, en outre, l'hétérogénéité de la position de l'enquêté est probablement accentuée par la nature des recherches engagées. S'il s'agit de façon indéniable d'un entretien de recherche, on ne peut pas exclure qu'à certains moments, la présence de psychiatres ou psychanalystes (corpus RISQUE) ou médecins (corpus MALADIE), ou le fait même d'être sollicité à parler de soi (corpus DESSIN), amènent l'enquêté à parler en tant que «patient»⁷, voire l'engageant dans un processus d'élaboration de leur vécu plus proche de la relation psychothérapeutique. Cette complexification est également liée aux thèmes abordés.

7 Voir de «représentant» des patients s'adressant à un «représentant» du corps médical : ainsi Mme F. (RISQUE) élève des plaintes sur la façon dont elle était alimentée pendant un traitement contre son anorexie ou M. T. (MALADIE) sur les manipulations des kinésithérapeutes à l'hôpital.

4.3 Les thèmes

En effet, malgré leur diversité, les entretiens présentés ici tournent tous autour d'un ensemble de thèmes impliquant de façon particulière l'enquêté : le corps, la maladie, le psychisme, le danger de mort... et le mobilisent davantage dans sa subjectivité que comme sujet social. De plus, il s'agit de thèmes dans lesquels est mise en jeu l'image que le sujet a de lui-même. Cela se conçoit facilement pour les corpus MALADIE et RISQUE, qui correspondent à l'investigation d'une certaine souffrance ou mal-être. Mais de façon assez paradoxale, d'ailleurs, on peut également le dire du corpus DESSIN, pour lequel le questionnement original et les tâches graphiques auraient pu s'avérer moins impliquants pour les sujets. Or, sur pratiquement la totalité des entretiens de ce corpus, les questions visant à établir le niveau de scolarité et la pratique du dessin conduisent à des récits de vie (le parcours scolaire, la guerre, les camarades, les déplacements familiaux), allant jusqu'au dévoilement de détails relativement intimes. On retrouve ici la conjonction d'un certain type d'échange et d'une thématique spécifique.

Le fait d'avoir à parler de soi amène les sujets à faire des mouvements de mise en perspective, de confrontation d'hypothèses et de causalités diverses. Ainsi, comme le disent Maury-Rouan et Vion 1994 : 216, si on a affaire ici à des formes discursives qui ne relèvent pas nécessairement du schéma narratif classique, c'est parce que, en fin de compte, ce qui est en jeu n'est pas vraiment ou pas seulement «raconter mais (...) "se raconter"».

4.4 Se raconter dans les entretiens de recherche?

On ne saurait envisager de conduite humaine qui ne soit pas, d'une façon ou d'une autre, inscrite dans une démarche interprétative (François 1998, Salankis, Rastier et Scheps 1997). Toutefois, la mise en récit confère rétrospectivement à nos actes une nouvelle signification, elle correspond à un travail réflexif, à une herméneutique de son propre vécu. On coïncide ici avec Bruner, qui considère, à propos des récits autobiographiques, que raconter sa vie, parler de soi correspond à un mouvement d'élaboration du soi. Les locuteurs sont «saisis dans l'acte de construire une version longitudinale de leur self.» (Bruner 1990 :129). Les explications-justifications-argumentations qui instaurent une cohérence, qui donnent un sens au déroulement de la vie, ou qui au contraire, reprennent l'inexplicable, semblent tout autant, voire davantage, destinées à soi-même qu'à l'interlocuteur. Dans ces mouvements d'explication-interprétation-justification, «le locuteur se décentre, se fait témoin ou observateur» de lui-même

(Borel 1981 : 25). On assiste ainsi non seulement à une élaboration produite pour et avec l'autre, mais également à un dialogue de soi à soi.

Cette particularité peut être également expliquée par la nature même de l'entretien de recherche. En effet, pour l'enquêté, l'entretien de recherche ne revêt qu'un enjeu à très court terme. Même si on se situe, comme ici, dans un cadre clinique, cet entretien n'aboutit pas à une prise en charge ni à une relation thérapeutique. Ainsi, on peut se demander ce qui dans ce travail d'élaboration est adressé à l'interlocuteur. Certes, le pouvoir du dialogue est tel que se construit dans le *hic et nunc* de la rencontre un espace intersubjectif qui a sa propre logique et ses propres enjeux. Il s'agit alors pour l'enquêté de répondre aux attentes constituées par la situation et surtout d'offrir au chercheur ce pourquoi il a accepté de collaborer. Mais, en même temps, l'entretien de recherche crée un espace de problématisation qui conduit le sujet à reconsidérer sa vie; l'interlocuteur n'apparaît plus comme celui qu'il s'agirait de convaincre, mais comme le médiateur d'un travail interprétatif.

5. Conclusion

Nous avons donc observé un certains nombre de cas dans lesquels la mise en mots d'événements vécus était associée à la présence d'une tension qui n'était pas toujours événementielle, mais plus souvent argumentative, justificative, évaluative et/ou explicative ou qui correspondait à un mouvement de généricisation, manifestant à l'extrême l'indécidabilité des genres. Ce qui semble faire la particularité de ces productions discursives, c'est que cette tension ne s'inscrit pas seulement dans le récit produit localement, mais concerne le dialogue lui-même. Ainsi, une des implications du cadre de l'entretien sur la forme narrative serait de convoquer le récit localement en tant que rapport d'événements vécus et globalement en tant que support d'une interprétation, si bien qu'il devient difficile de déterminer la dominance de l'une ou l'autre des dimensions. Ces «cas limites» du récit donnent à voir que l'enquêté sait, d'un savoir plus ou moins implicite, que l'entretien vise à la compréhension de phénomènes psychosociaux. Dans ce cadre, par ses productions narratives, il participe à la démarche compréhensive du chercheur. L'intrication entre les genres, résultat du travail d'interprétation dialogique de l'enquêté par rapport à la demande et aux attentes de l'enquêteur, transforme à son tour l'activité narrative elle-même en mettant en avant certaines de ses potentialités. Ces figures narratives spécifiques apparaissent ainsi comme autant de façons dont le sujet travaille, dans le discours, sa relation au monde, aux autres, aux événements qui le concernent et, bien sûr, à lui-même.

Références

- ADAM, J.-M. 1984 *Le récit*, Paris, PUF.
- ADAM, J.-M. 1992 *Les textes : types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM, J.-M. 1994 «Une définition générique du récit», dans J. Bres, *Le récit oral. Questions de narrativité*, Montpellier, Praxiling, p. 431-444.
- BACHMANN, C. 1977 *Communications sociales et analyses sociolinguistiques : le cas d'un grand ensemble*, Thèse de troisième cycle, Université de Paris 13.
- BAKHTINE, M. 1977 *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BAKHTINE, M. 1984 *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BENSALAH, A. 1996 «Aimez-vous dessiner», dans J. Richard-Zapella, *Le Questionnement Social, Cahiers de Linguistique Sociale* 28-29 : 283-289.
- BLANCHET, A. 1997 *Dire et faire dire. L'entretien*, Paris, Armand Colin.
- BOREL, M.-J. 1981 «L'explication dans l'argumentation, approche sémiologique», *Langue Française* 50 : 20-38.
- BOUTET, J. 1994 *Construire le sens*, Berne, Peter Lang.
- BRES, J. 1994a *La narrativité*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- BRES, J. 1994b «J'te raconte pas», dans J. Bres, *Le récit oral*, Université de Montpellier, p. 49-58.
- BRES, J. 1995 «Alors raconte! La négociation du récit dans l'interaction de l'interview», dans D. Véronique et R. Vion, *Des savoir-faire communicationnels*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 289-314.
- BRUNER, J. 1990 ... *car la culture donne forme à l'esprit*, Paris, Eshel.
- CARCASSONNE-ROUIF, M. 1996 «Parler de soi quand on est dépendant. Analyse interactive et énonciative», *Langage et Société* 76 : 5-41.
- CARCASSONNE-ROUIF, M. 1997 *Énonciation, mouvements et temporalités dans trois récits de vie recueillis en interaction*, Thèse de doctorat en linguistique, Département de linguistique générale et appliquée, Université René Descartes-Paris V.
- CASTARÈDE, M.-F. 1983 «L'entretien clinique à visée de recherche», dans C. Chiland, *L'entretien clinique*, Paris, PUF, p. 118-145.
- DRESCHER, M. 1996 «L'apport des généralisations à l'organisation du discours narratif», dans M. Laforest, *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche, p.135-150.
- FRANÇOIS, F. 1982 «Ébauches d'une dialogique», *Connexions* 38 : 61-87.
- FRANÇOIS, F. 1993 *Pratiques de l'oral. Dialogue, jeu et variations des figures du sens*, Paris, Nathan.
- FRANÇOIS, F. 1998 *Le discours et ses entours*, Paris, L'Harmattan.
- GENETTE, G. 1969 *Figures II*, Paris, Seuil.
- GROSSEN, M. et A. SALAZAR ORVIG 1998 «Clinical interviews as verbal interactions: A multidisciplinary outlook», *Pragmatics* 8-2 : 149-154.
- JEFFERSON, G. 1978 «Sequential aspects of storytelling in conversation», dans J. Schenkein, *Studies in the organization of conversational interaction*, New-York, Academic Press, p. 219-247.

- LABOV, W. 1978 «La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative», dans *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit, p. 289-335.
- LACOSTE, M. 1986 «La narrativisation dans une situation d'interview», *Études de Linguistique Appliquée* 63 : 50-62.
- LAFOREST, M. et D. VINCENT 1996 «Du récit littéraire à la narration quotidienne», dans M. Laforest, *Autour de la narration*, Québec, Nuit Blanche, p. 13-28.
- LAPLANCHE, J. 1987 *Nouveaux fondements de la psychanalyse*, Paris, Gallimard.
- LEVINSON, S.C. 1992 «Activity types and language», dans P. Drew et J. Heritage, *Talk at work*, Cambridge University Press, p. 66-100.
- MAURY-ROUAN, C. et R. VION 1994 «Raconter sa souffrance : gestion interactive de la tension narrative», dans J. Bres, *Le récit oral. Questions de narrativité*, Montpellier, Praxiling, p. 215-226.
- MEYER, M. 1981 «La conception problématique du langage», *Langue française* 52 : 80-89.
- MORIN, C., A. SALAZAR ORVIG et J.B. PIERA-ANDRES 1993 «L'hémiplégie après accident vasculaire : ce qu'en disent les patients en rééducation», *Annales de Réadaptation Médico-Physiologique* 36 : 3-17.
- MORIN, C., et A. SALAZAR ORVIG 1996 «Paroles de patients hémiplégiques : discours et position subjective», *Sciences Sociales et Santé* 14-2 : 47-78.
- MORIN, C. et A. BENSALAH 1998 «Self-portrait in adulthood and aging», *International Journal of Aging and Human Development* 1 46 : 45-70.
- OLÉRON, P. 1983 *L'argumentation*, Paris, PUF.
- PARRET, H. 1988 *Le sublime du quotidien*, Paris/Amsterdam/Philadelphie, Hadès-Benjamins.
- PERELMAN, C. 1989 «Jugements de valeur, justification et argumentation», dans *Rhétoriques*, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 197-207.
- PERELMAN, C. et L. OLBRECHTS-TYTEKA 1970 *Traité de l'argumentation*, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- RICOEUR, P. 1983 *Temps et récit*, Paris, Seuil.
- SACKS, H. 1974 «An analysis of the course of a joke's telling in conversation», dans R. Bauman et J. Sherzer, *Explorations in the ethnography of speaking*, Cambridge University Press, p. 337-353.
- SALANKIS, J.-M., F. RASTIER et R. SCHEPS 1997 *Herméneutique : textes, sciences*, Paris, PUF.
- SALAZAR ORVIG, A. en collaboration avec C. Morin 1994 «Les jeux de l'indéfini : on et vous dans des discours de patients hémiplégiques», *Faits de Langues* 4 : 221-228.
- SALAZAR ORVIG, A. 1999 *Les mouvements du discours. Style, référence et dialogue dans des entretiens cliniques*, Paris, L'Harmattan.
- SEARLE, J.R. 1982 *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- TRAVERSO, V. 1996 *La conversation familière*, Presses Universitaires de Lyon.
- VALLEUR, M. 1994 *Toxicomanie et mort, addictions et conduites de risque*, Rapport de recherche pour le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, GRECO, Paris.

- VINCENT, D. 1994 «La fonction des narrations dans les entrevues sociolinguistiques», dans J. Bres, *Le récit oral. Questions de narrativité*, Montpellier, Praxiling, p. 37-48.
- VION, R. 1992 *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
- WITTGENSTEIN, L. 1992 *Tractatus logico-philosophicus*, suivi de *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard.